

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-92

Date de la convocation : 16/11/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 17

Le vingt trois novembre deux mille vingt trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Valentine DION et Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoit SINGLIT et Bruno VALET.

Représentés : M. Dominique DANNAUX donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT :
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »,

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 Septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Pré ardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5ans,

Vu la délibération n° DC2022 18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois et des Crêtes Pré ardennaise ;

Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 07/04/2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH ;

.../...

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire :

- DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie / Situation autonome	Projet	Cout du projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention Com. Com.	Subvention ANAH	Caisse de retraite
	08390 SY	Autonomie	GIR-5	Aménagement de la salle de bain	7509 €	6 232 €	6 232 €	623 €	3 116 €	
	08 310 SAINT ETIENNE A ARNES	Autonomie	GIR-5	Aménagement de la salle de bain	7 506.28 €	6 823.89 €	6 823.89 €	682 €	2 388 €	
	08 240 BELLEVILLE ET CHÂTILLON SUR BAR	Précarité énergétique	40,93 %	Isolation des murs par l'extérieur – Pompe à chaleur air/ eau	43 320,13 €	41 061,73 €	35 000,00 €	3 500,00 €	15 000,00 €	
	08 240 AUTHE	Précarité énergétique	>= 35%	Isolation des combles et installation d'une pompe à chaleur	21 592,00 €	20 467,00 €	20 467,00 €	2 047,00 €	10 233,00 €	
	08400 VOUZIER	Précarité énergétique	35,74 %	Installation de volets isolants Changement des menuiseries Isolation plancher sur local non chauffé Isolation du plancher des combles perdus	29 312.84 €	27 166.04 €	12 558.18 €	1 256 €	6 279 €	
	08400 CHALLERANGE	Autonomie	GIR-5	Installation d'un monte escalier	4 325.50 €	4 100 €	4 100 €	410 €	2 050 €	
	08240 BELVAL BOIS DES DAMES	Autonomie	GIR 4	Aménagement de la salle de bain	6 679.09 €	6 071.90 €	6 071.90 €	607 €	2 125 €	
	08400 BALLAY	Autonomie	GIR 5	Installation de volets roulants électriques et adaptation de la salle de bain	14 564.24 €	13 531.04 €	13 531.04 €	1 353 €	6 766 €	3 500 €
				Total	134 809,08 €	125 453,60 €	104 784,01 €	10 478,00 €	47 957,00 €	3 500 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,



Benoît SINGLIT